

L'HISTOIRE DE SON VIGNOBLE

La commune de Saint Pierre de Mons, située à l'Est de Langon, produit des vins blancs d'une exceptionnelle qualité. La nature du sol, la sélection des cépages, permettent d'obtenir des vins dans lesquels on reconnaît les qualités qui ont contribué à établir leur réputation mondiale. O' Reilly, dans son « Essai sur l'histoire de l'arrondissement de Bazas » édité en 1840, s'exprime en ces termes en parlant de Saint Pierre de Mons : « *Saint Pierre de Mons produit des vins très estimés, la partie supérieure est toute complantée de vignes.* » Quel plus beau quartier de noblesse que ces quelques mots écrits il y a presque un siècle! En effet, les magnifiques terrains tertiaires silicoargileux ou calcaires, qui dominent le fleuve, ont de tout temps produit ce vin blanc qui fait notre orgueil.

Et si j'insiste particulièrement sur l'ancienneté du vignoble de Saint Pierre de Mons, et je pourrais facilement remonter au XVIIe siècle et prouver son existence, c'est que d'autres communes de nos régions viticoles, ayant acquis par une réclame bien faite une réputation justifiée, ne peuvent, en remontant dans l'histoire, que trouver des forêts de pins là où aujourd'hui poussent les ceps de vigne.

Je ne veux, dans cette petite monographie, froisser aucun amour-propre, ni essayer par un chauvinisme exagéré de critiquer d'autres terroirs, mais je voudrais, dans la mesure de mes moyens, rendre à ma petite patrie l'hommage qui lui est dû et lui donner pour l'avenir un éclat qu'une modestie excessive ne lui a pas permis d'avoir.

Connaissez-vous ses vins? Les vieux courtiers qui liront ces lignes se souviendront, j'en suis sûr, des 1893, 1895, 1904, 1906, 1914, pour ne citer que les meilleures années. D'ailleurs les bordereaux de cette époque heureuse, où l'on n'achetait le vin qu'à raison de sa distinction, font foi de sa valeur: les prix variant de 800 à 1500 francs le tonneau.

Enfin je crois que le présent est digne du passé. Le vignoble blanc de Saint Pierre de Mons, est uniquement complanté de sémillon, sauvignon et muscadelle. La cueillette du raisin se fait toujours avec le plus grand soin et une loyale vérification est le souci constant de ses vignerons. J'ajouterai, pour terminer, que les vignes de Palus n'existent pas et que le rendement de 5 à 6 barriques à l'hectare prouve que l'on, cherche à faire la qualité plutôt que la quantité.

Par décret du 31 août 1939, l'appellation contrôlée Graves ~supérieures a été accordée à la commune de Saint Pierre de Mons. Enfin justice est rendue à ce petit coin du vignoble girondin !(1). L. DULAC.

Les Propriétaires viticulteurs, heureux de rendre ainsi hommage à la mémoire de leur regretté délégué Louis Dulac, contresignent cette notice, résumé succinct et toujours exact de la situation du vignoble de Saint Pierre de Mons. Marquis Jean DE PONTAC, Président de la Section locale du Syndicat des Graves.

(1) Le décret du 31 août 1939 a accordé L'appellation contrôlée de Graves à la commune de Saint Pierre de Mons pour les vins à faible degré et de Graves supérieurs pour les vins de 12 degrés.